

Observation demat8

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 05/02/2019 à 14:43:38.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Madame, monsieur,

Il est indéniable qu'Avoriaz est une station hors du commun par son histoire, son architecture et son ambiance. Avoriaz s'est essentiellement développée autour de son concept familial. Aujourd'hui celui ci semble délaissé au profit de la promotion immobilière alors même que le domaine skiable est déjà plus que saturé. Créé plus de lits, c'est mettre plus de skieurs et donc une densité plus importante sur les pistes ce qui a pour conséquence une plus grande probabilité de collisions et accidents.

Il me semble nécessaire de se focaliser sur son succès actuel. L'originalité d'Avoriaz est également du au concept du village des enfants. Son avenir est actuellement compromis. Il me semble nécessaire de sauver cette école de ski hors du commun qui permet un apprentissage ludique du ski. Au même titre qu'une commune traditionnelle Française sauve une école (primaire ou secondaire), la municipalité doit se battre pour la conserver ou à défaut l'intégrer dans son service public. Ce village des enfants créé une ambiance et une atmosphère propre à Avoriaz. Sans elle, Avoriaz deviendrait une station banale. C'est sans compter que le village des enfants accueille plus de 1000 enfants en vacances scolaires et que les autres écoles de ski présentes sur le domaine seront incapables de prendre en charge cette masse d'apprentis champions et ne dispose pas de l'infrastructure pour encadrer sur une journée entière les enfants.

Au nom de plusieurs propriétaires, je compte sur vous pour sauver cette belle initiative entreprise par les anciennes championnes de ski françaises Isabelle Mir et Annie Famose.

Bien cordialement